

DEBAT PUBLIC SUR LE RAPPORT DE SUIVI ET D'ANALYSE DU PROCESSUS BUDGETAIRE DE LA COMMUNE DE KOUMANTOU



I. Contexte :

Dans le cadre de la coopération Mali-Danemark, l'ambassade Danoise a initié un programme d'appui à la décentralisation sur une durée de six ans (2017-2022).

Sa mise en œuvre est en train d'être assurée par le groupe de suivi budgétaire.

Elle s'inscrit en droite ligne dans une dynamique incluant la participation de tous les acteurs de la décentralisation à quelques niveaux que ce soit.

Le programme vise l'amélioration de la gouvernance démographique à travers le renforcement des capacités.

Le 29 mai 2017, l'ambassade du Danemark a signé le groupe de suivi budgétaire une convention de financement des activités programmées, notamment la transparence, la participation et la recevabilité dans la gestion des ressources publiques de collectivités territoriales retenues.

Il s'agit pour l'exercice en cours du renforcement des sociétés civiles de sept(7) conseil de cercle et de six (6) commune de la région de Sikasso sur le processus budgétaire et le plaidoyer ,d'une part et la recevabilité d'autre part.

Afin, le pouvoir bénéficié du plus grand nombre des résultats attendus, il est prévu d'organiser un débat public sur le rapport de la société civile.

II. Objectif :

L'objectif général du débat public vise le partage du rapport d'analyse et de suivi de la société civile avec les autres acteurs sur la gestion budgétaire de l'année 2016.

A cet effet les thèmes qui feront spécifiquement l'objet de débat sont la transparence, la participation citoyenne et la recevabilité.

III. Déroulement des débats :

À la prime à bord, la société civile a procédé à la projection des thèmes et les participants sont intervenus de façon directe et ouverte.

Le point focal a appuyé la société civile à travers le développement des notions techniques.

La présidence de séance est assurée par le maire en raison de l'absence de madame le sous-préfet pour des raisons sociales.

Les assises se sont déroulées Selon le protocole ci-après

Mots de bienvenus devenue et de l'ouverture par monsieur le maire

- Présentation du rapport de suivi et d'analyse par le Porte-parole des participants aux sessions de formation et d'élaboration du rapport ;
- Questions de participants/invités

Mots de remerciement et de clôture par monsieur le maire

L'exposé sur le rapport s'articulait autour de trois axes :

La transparence, la participation sociale et la redevabilité.

L'analyse des données collectées de la transparence par la commune de Koumantou sur :

- l'accès à l'information sur le budget
- les cibles concernées par les actions d'information de la collectivité
- les moyens utilisés pour informer les OSC
- la disponibilité des documents budgétaires

A permis de dégager :

Les obstacles liés à l'accès à l'information sur le budget :

- L'insuffisance de collaboration entre les OSC et les collectivités territoriales
- L'insuffisance dans la communication sur les dates des activités,
- Le manque de motivation,
- le manque d'intérêt des OSC,
- l'insuffisance d'engagement citoyen

L'exposé sur le rapport de suivi et d'analyse a porté sur la transparence budgétaire, la participation et la redevabilité des organisations de la société civile au processus budgétaire de la commune de Koumantou.

L'analyse des données collectées de la transparence par la commune de Koumantou sur :

- l'accès à l'information sur le budget
- les acteurs concernés par les actions d'information de la collectivité
- les canaux de communication pour informer les OSC
- la disponibilité des documents budgétaires.

Ces différentes observations nous ont amenées à évoquer les difficultés ci-après :

Les obstacles liés à l'accès à l'information sur le budget :

- L'absence de collaboration entre les OSC et la mairie
 - L'insuffisance dans la communication sur les dates des activités,
 - L'absence de motivation,
 - Le manque d'intérêt des OSC,
 - L'insuffisance d'engagement citoyen.
- Le non perception de la notion d'O.S.C par les leaders politiques

De cette analyse cinq problèmes ont été révélés :

Il s'agit de :

- Le manque d'information à temps, de formation, de communication, sur le processus budgétaire
- La méconnaissance du processus budgétaire, La méconnaissance des rôles et devoirs des OSC dans le processus budgétaire
- Le non implication, le manque d'intérêt des OSC aux affaires de la collectivité
- Le manque de courage des OSC à aller à la recherche de l'information où elle se trouve

IV. Questions clés :

- La baisse graduelle des impôts et taxes dues à l'incivisme naissant des citoyens
- Le comportement électoraliste des dirigeants communaux pour la perception des ressources fixes de la commune
- La faible implication des O.S.C dans la gestion des affaires publiques de la commune.

V. Engagements

a. Autorités :

Elus :

Le maire, au nom du conseil s'engage à :

- A multiplier les séances d'information, de sensibilisation auprès de la population afin de l'amener à payer les impôts et taxes.
- Impliquer d'avantage les O.S.C dans la gestion des affaires communales
- Se servir des radios de proximité et utiliser tout autre moyen de communication pour une large diffusion des informations à l'échelle communal.

Services techniques :

Ces derniers ont permis leur assistance technique à la collectivité dans la mise en œuvre du processus budgétaire.

Aussi ont-ils soutenu qu'ils mettront tout en œuvre, avec évidemment la vie des élus pour exercer un contrôle et suivi pédagogique sur toutes les activités de la mairie.

VI. Population

Elle s'est engagée à accompagner les autorités politiques dans la mise de toutes les actions de développement communal et plus particulièrement le paiement des impôts et taxes.

- S'impliquer dans la gestion des affaires communales
- Faire une large diffusion du processus budgétaire aux autres membres de la population.
- Être le trait d'union entre la collectivité et la population

VII. Recommandations :

De l'analyse ci-après ainsi faite les recommandations ci-après ont été formulées

-LA COLLECTIVITE

Le renforcement de la collaboration entre tous les acteurs du processus budgétaire (COLLECTIVITE, SERVICE TECHNIQUE, O.S.C) ;

Diffusion à temps des informations sur le budget avec une implication radios de proximité avec lesquelles la mairie a signé une convention en 2017.

-LES O.S.C

Des recommandations d'ordre générales ont été formulées :

- Récense les populations dites flottantes ;
- Expliquer aux populations l'avantage des impôts et taxes dans le développement de la commune
- Continuer à sensibiliser les populations lors du recouvrement des taxes et impôts

CONCLUSION :

En guise de conclusion, à la lumière des trois sessions de formation sur le processus budgétaire auxquelles les membres de la société civile de Koumantou ont pris part, force est de constater que la société civile est le moteur du développement de sa commune en cherchant à connaître ses droits et s'acquitter de ses devoirs. Nous-nous sommes débarrassé de tout préjuger à l'égard de la mairie.